



FICHE D'INSCRIPTION - BALADE COLLECTIVE - 2026

Fiche d'inscription valable pour l'année 2026, sauf si arrivée d'un nouvel animal dans le foyer, une nouvelle fiche d'inscription sera obligatoire.

Identité du pet-sitter

Nom : BADIN **Prénom :** Anaïs **Entreprise :** O'PAPATES **Statut :** Auto-entrepreneur

Téléphone : 06 86 41 59 32 **E-mail :** opapates.petsitting@gmail.com

Numéro de SIRET : 988 686 036 00019

Coordonnées du Propriétaire

- Nom et Prénom :
- Numéro de téléphone :
- Adresse e-mail :

Informations sur le Chien

- Nom du chien :
- Race :
- Date de naissance :
- Sexe :
- Stérilisée / castré ? Oui Non

(pour le bien-être de tous les chiens, les femelles en chaleur ne sont pas acceptées)

Droit à l'image

Acceptez-vous que des photos/vidéos de votre animal soient prises durant la balade et soient diffusées sur mes réseaux sociaux et sur mon site internet ? Oui Non

Comportement et Tempérament

(Veuillez répondre avec précisions pour le bon équilibre du groupe).

- Pouvez-vous décrire le comportement général de votre chien en extérieur, son entente avec les congénères et sa réaction aux stimuli (vélos, voitures, passants) ainsi tout autres éléments qui vous semblent important de me signaler ?



FICHE D'INSCRIPTION - BALADE COLLECTIVE - 2026

Charte de Bonne Conduite & Conditions de Participation

(En signant ce formulaire, vous vous engagez à respecter les points suivants) :

- **Sociabilité** : Le chien doit être sociable avec ses congénères (mâles, femelles, petits et grands chiens ainsi que les humains).
- **Santé** : Le chien doit être à jour de ses vaccins, traité contre les parasites et en bonne condition physique. Les femelles en chaleur ne sont pas acceptées.
- **Consignes** : Le propriétaire s'engage à suivre les consignes de l'organisateur pour la sécurité et le bon déroulement de la séance.
- **Responsabilité** : Chaque propriétaire est légalement responsable des dommages causés par son animal.
- **Environnement** : Merci de ramasser systématiquement les déjections de votre animal. La pet-sitter se réserve le droit d'annuler la balade si les conditions météorologiques sont défavorables.
- **Équipement** : Le chien doit être muni d'un harnachement adapté respectant son intégrité physique. Le collier étrangleur, à pointes, électrique ou tout autre objet de ce type est strictement interdit.

Tout participant se présentant avec un tel équipement se verra refuser l'accès à la balade.

Engagement et Signature

Je certifie avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite et m'engage à suivre les consignes de l'organisateur.

Fait à : _____, le : ____ / ____ / 2026

Signature :